



# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Auctionsale in France

SUITE À LA FERMETURE  
D'UN SITE INDUSTRIEL,

**EX ALU INOV**

4 RUE BIÈTE

79150 MOUTIERS-SOUS-ARGENTON

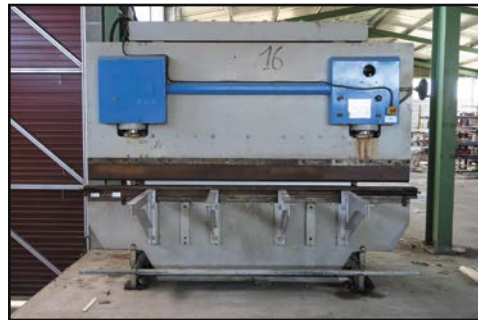
**MENUISERIE ALUMINIUM**

**ALUMINUM JOINERY**

VENTE EN LIVE SUR  
[WWW.INTERENCHERES.COM/92004](http://WWW.INTERENCHERES.COM/92004)  
LIVE BIDDING ON THE INTERNET



**ie** INTERENCHERES  
LIVE  
Enchères LIVE et ordres d'achat secrets



**Mercredi 1<sup>er</sup> Juin 2022**

à 14h30

**VENTE EN LIVE ET EN SALLE**

Exclusivement sur inscriptions préalable au plus tard  
le 31 mai 2022 avant 16h et après accord via [c-hedouin@orange.fr](mailto:c-hedouin@orange.fr)  
et dans le respect des gestes barrières

13 RUE DE LA GRANGE BATELIÈRE  
75009 PARIS

Dans les locaux de la cie des  
Commissaires-Priseurs Judiciaires de Paris

**Wednesday, 1<sup>st</sup> June 2022**

at 2.30 p.m

**VENTE EN LIVE ET EN SALLE**

Exclusivement sur inscriptions préalable au plus tard  
le 31 mai 2022 avant 16h et après accord via [c-hedouin@orange.fr](mailto:c-hedouin@orange.fr)  
et dans le respect des gestes barrières

13 RUE DE LA GRANGE BATELIÈRE  
75009 PARIS

Dans les locaux de la cie des  
Commissaires-Priseurs Judiciaires de Paris

► Catalogue complet  
disponible sur notre site internet

► Detailed catalogue  
on our website

[www.lutece-industrie.com](http://www.lutece-industrie.com)

[www.interencheres.com/92004](http://www.interencheres.com/92004)

**Pour tout renseignement / For all request : Tél. : +33 (0)1 39 56 07 63**

**S.V.V. KA - MÂT - GILLET-SEURAT, MORETTON ET ASSOCIES**

Commissaires-Priseurs – Agrément 2002-353

15, rue Raymond Poincaré - 92000 NANTERRE

Tel : +33 (0)1 47 25 00 87 Fax : +33 (0)1 47 21 86 59

E-mail : [moretton.nico@gmail.com](mailto:moretton.nico@gmail.com)

Assisté par : **LUTÈCE INDUSTRIE**

Consultants internationaux en ventes industrielles

60, rue de Castagnary - 75015 PARIS

Tél. : +33 (0)1 39 56 07 63 - English and Spanish : 33 (0)7 81 58 50 40

[info@lutece-industrie.com](mailto:info@lutece-industrie.com)

## AVIS AUX ACHETEURS

La présente vente sur Internet est régie par les Conditions Générales de Ventes figurant en fin de catalogue et par les Conditions Particulières indiquées ci-après :

### VISITES

#### VISITES UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS AVANT LA VENTE

ET

Mardi 31 Mai 2022 de 11h00 à 17h00

Ex ALU INOV  
4 rue Biète  
79150 MOUTIERS-SOUS-ARGENTON

### DEROULEMENT DE LA VENTE

La vente aura lieu le Mercredi 1er Juin 2022 à 14h30

#### Salle des Ventes :

(exclusivement sur inscriptions préalable au plus tard le 31 mai 2022 avant 16h et après accord via [c-hedouin@orange.fr](mailto:c-hedouin@orange.fr) et dans le respect des gestes barrières)

13 rue de la Grange Batelière, 75009 Paris  
(dans les locaux de la cie des Commissaires - Priseurs Judiciaires de Paris)  
Et en live sur [www.interencheres.com/92004](http://www.interencheres.com/92004)

S.V.V. KA-MÂT  
Commissaires-Priseurs – Agrément 2002-353  
15 rue Raymond Poincaré  
92000 NANTERRE  
Tel: +33 (0)1 47 25 00 87 Fax: +33 (0)1 47 21 86 59  
[moretton.nico@gmail.com](mailto:moretton.nico@gmail.com)

Les adjudications sont faites HT. L'adjudicataire payera, en sus du prix d'adjudication des frais acheteurs de 15% HT (majorés de 3% HT en cas de vente via internet), ainsi que la TVA de 20% sur l'ensemble.

Pour les acheteurs assujettis et identifiés dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, indiquer leur numéro de T.V.A. et fournir l'attestation du numéro d'identification délivrée par l'Administration fiscale de leur Pays.

Pour les lots portant la mention « Absence de certificat de conformité » se reporter aux Conditions Générales de Vente en fin de catalogue (Cf. articles 12 et 13).

Il est rappelé aux adjudicataires que l'OVV ne saurait en aucun cas être responsable d'un dysfonctionnement de la connexion internet ou tout autre problème lié à l'utilisation de la plateforme interencheres.

La Sté de vente pourra modifier les conditions de vente en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

### ENLEVEMENT DES LOTS

Respect des mesures barrières durant les enlèvements.

En référence à l'article 4 des conditions générales de vente, aucun enlèvement ne pourra être effectué sans la certitude pour l'OVV du parfait paiement par virement, carte bancaire, espèce limité à 1000 euros pour l'ensemble du bordereau ou chèque certifié avec la production d'une garantie de paiement (voir modèle dans ce catalogue).

Enlèvements uniquement sur rendez-vous

À partir du Lundi 6 Juin 2022 à 11h00.  
Fin des enlèvements le Vendredi 10 Juin 2022 à 16h00.

### PAIEMENT

BNP PARIBAS AGENCE NANTERRE VILLE (92000)  
Code Banque 3004 – Code guichet 02940 – N° de compte 00041000052 – Clé RIB 07  
IBAN : FR76 3000 4029 4000 0410 0005 207- BIC : BNPAFRPPXXX

## GARANTIE BANCAIRE

Nous, soussignés, Banque :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Garantissons jusqu'à un montant de € (euros)

Les achats effectués

par Monsieur ou Madame

de la Société (*Company / Firma*) :

Siège Social :

R.C. :

titulaire, dans notre banque, du compte n°

lors de la vente aux enchères en ligne des matériels de Ex ALU INOV

Pour paiement, Monsieur / Madame .....

De la Société ..... établira un chèque que nous garantissons dans les limites indiquées ci-dessus ou bien le paiement pourra être versé, dès sa première demande écrite dans les mêmes conditions, au compte de :

**S.V.V. KA-MÂT**  
**Commissaires-Priseurs – Agrément 2002-353**  
**15 rue Raymond Poincaré**  
**92000 NANTERRE**  
Tel: +33 (0)1 47 25 00 87 Fax: +33 (0)1 47 21 86 59  
[moretton.nico@gmail.com](mailto:moretton.nico@gmail.com)

### PAIEMENT

**BNP PARIBAS NANTERRE VILLE (92000)**  
Code Banque 3004 – Code guichet 02940 – N° de compte 00041000052 – Clé RIB 07  
IBAN : FR76 3000 4029 4000 0410 0005 207– BIC : BNPAFRPPXXX

Fait le ....., à .....

Signature

Cachet commercial

# ORDRE D'ACHAT

Vente Ex ALU INOV  
Du Mercredi 1er Juin 2022  
S.V.V. KA-MÂT  
Commissaires-Priseurs – Agrément 2002-353  
15 rue Raymond Poincaré - 92000 NANTERRE  
Tel: +33 (0)1 47 25 00 87 Fax: +33 (0)1 47 21 86 59  
[moretton.nico@gmail.com](mailto:moretton.nico@gmail.com)

NOM : FONCTION :  
SOCIETE (cachet):  
ADRESSE :  
CP et VILLE :  
TELEPHONE : FAX :  
EMAIL :  
BANQUE : .....N° COMPTE.....  
N° TVA : .....

Demandons à la S.V.V. KA-MÂT d'acheter pour notre compte les lots mentionnés ci-dessous pour le prix HT et hors frais (15% HT) maximum indiqué, lors de la VENTE aux ENCHERES :

«Ex ALU INOV du Mercredi 1er Juin 2022 »

Nous avons pris connaissance des Conditions Générales de Vente et les acceptons.  
Nous vous prions de trouver ci-joint un chèque/espèces ainsi qu'une GARANTIE DE PAIEMENT d'après le modèle proposé au catalogue.

N° de LOT ou Ensembles	OFFRE MAXIMUM en € HT et HORS FRAIS	Prix adjugé en € HT et HORS FRAIS

DATE :

SIGNATURE :

N° de lot	Descriptions	Situation
1	Tronçonneuse JEPSON, mod.12" dry cutter, N°93125 (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	<b>Atelier assemblage</b>
2	Pistolet de rétractation RIPACK, mod.3000-50 sur support mobile et 2 malles comprenant chacune un pistolet de rétractation RIPACK, mod.3000-50	<b>Atelier assemblage</b>
3	11 rouleaux housse rétractable, larg. 1500 mm	<b>Atelier assemblage</b>
4	2 tables d'emballage équipées chacune d'un rouleau dévidoir pour housse, long. 2500 mm, larg. 1500 mm	<b>Atelier assemblage</b>
5	Chauffage d'appoint MUNTERS, type GRY-D28WE, N°21002893, année 2011, puissance 3 KW, carburant fuel	<b>Stockage</b>
6	Lot de 5 chandelles à rouleaux	<b>Atelier assemblage</b>
7	Lot comprenant 6 serres joints	<b>Atelier assemblage</b>
8	4 visseuses pneumatiques ATLAS COPCO	<b>Atelier assemblage</b>
9	Lot comprenant : 3 perceuses pneumatiques WURTH, 1 visseuse pneumatique	<b>Atelier assemblage</b>
10	2 pinces à main pour écrou aveugle avec assortiment d'écrous	<b>Atelier assemblage</b>
11	2 perceuses sans fil WURTH avec chargeurs	<b>Atelier assemblage</b>
12	2 perceuses sans fil MAKITA avec chargeurs	<b>Atelier assemblage</b>
13	Perceuse sans fil METABO et 1 visseuse sans fil WURTH avec chargeurs	<b>Atelier assemblage</b>
14	5 pistolets pneumatiques pour silicone	<b>Atelier assemblage</b>
21	Banc de sciage alu à commande numérique ELUMATEC, 2 têtes mobiles, type DG 104 E580/1, N°1040099491, année 2018, 3000 T/mn, diam maxi 420 mm, banc 6000 mm(Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	<b>Atelier débit</b>
22	Banc de sciage ELUMATEC 1 tête, type MGS 105/01, année 2009, avec convoyeurs à rouleaux en entrée et en sortie, Long. 5 et 6 m, larg. 25 cm (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	<b>Atelier débit</b>

N° de lot	Descriptions	Situation
23	Cisaille pneumatique sans marque ni type apparent, pour coupe barre acier en U avec table de sortie long. 5 m (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	<b>Atelier débit</b>
24	Scie sans marque apparente, type AKF 100, N° E213306, année 2012, vitesse de broche 2850 t/mn (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	<b>Atelier débit</b>
25	Benne mobile et basculante GECO, mod. GO SP, N° 120928-B, année 2012, cap. 800 kg	<b>Atelier débit</b>
26	Benne mobile et basculante GECO, mod. GO SP, N° 120922-A, année 2012, cap. 800 kg	<b>Atelier débit</b>
30	Centre d'usinage EISMO, type MICROMATIC STAR, N° 0106842, Année 2008 (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	<b>Atelier usinage</b>
31	Fraiseuse 1 tête ELUMATEC, type AS 170/100, N° 1700021174, Année 2008 équipée d'une commande pédale (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	<b>Atelier usinage</b>
32	Fraiseuse 3 têtes ELUMATEC, type RF 178/00, N °1780021158, Année2007, équipée d'une commande pédale (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	<b>Atelier usinage</b>
33	Fraiseuse ELUMATEC, type AF 223 / 00, N° 2230024809, Année 2008 (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	<b>Atelier usinage</b>
34	Fraiseuse EISELE- RINALDI , type AKF 100, N° 204066, Année 2001 (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	<b>Atelier usinage</b>
35	Poinçonneuse pneumatique sans marque ni type apparent (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	<b>Atelier usinage</b>
36	2 poinçonneuses hydrauliques équipées d'un groupe hydraulique SEFYDRO avec rail support en entrée long 6800 mm (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	<b>Atelier usinage</b>
37	Poinçonneuse pneumatique sans marque ni type apparent (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	<b>Atelier usinage</b>
38	Perceuse à colonne PROMAC, type 371CA, N°002291, année 2001 (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	<b>Atelier usinage</b>
39	Touret à meuler WURTH, mod. PRO150 (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	<b>Atelier usinage</b>
40	Table de montage pour insertion joint d'étanchéité équipée d'un dévidoir	<b>Atelier usinage</b>
50	Cisaille à tôle BOMBLED, type 128B, N°52204, largeur utile 1500 mm (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	<b>Atelier assemblage</b>

N° de lot	Descriptions	Situation
51	Perceuse à colonne SYDERIC, type SHC32, N°1530, année 2001 (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	<b>Atelier assemblage</b>
52	Perceuse d'établi PROMAC, type 371CA, N°002292, année 2001 (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	<b>Atelier assemblage</b>
53	Scie de débit 1 tête ELUMATEC semi-automatique, type SA73/35, année 2009 avec convoyeur à rouleaux long. 3000 mm, larg. 250 mm (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	<b>Atelier assemblage</b>
54	Machine de tribofinition ROSSLER, type R360/810TE-30, année 2003	<b>Atelier assemblage</b>
56	Portique d'assemblage RDI, cap. 250 kg, équipé d'un palonnier 4 ventouses et d'un palan ADC, cap. 500 kg, dimensions du portique, long. 10 m, larg. 5 m, Ht 4 m (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	<b>Atelier assemblage</b>
57	2 tables de montage fixes 4000 X 2000 et 3000 X 1500 et 1 table de montage rotative et basculante 1600 X 1200	<b>Atelier assemblage</b>
61	Scie à panneau horizontale ROBLAND, mod. Z320, année 2000 (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	<b>Débit panneaux</b>
62	Balance à plateau GABILLARG, type 103, mini 25 kg, maxi 500 kg	<b>Débit panneaux</b>
63	Benne à déchet basculante, type BAB P 1500 M, cap 1500 L	<b>Débit panneaux</b>
64	Scie ELUMATEC, sans type apparent, N°072102005, année 2006, puissance 3000 W, vitesse 2800 t/mn, diam. De lame 380 mm avec convoyeur à rouleaux, long. 3000 mm, larg. 250 mm équipé d'une butée réglable électronique (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	<b>Atelier assemblage</b>
65	Cadreuse verticale RDI, type 5008, année 2012, larg. utile 3000 mm, Ht utile 2500 mm	<b>Atelier assemblage</b>
66	Poinçonneuse pneumatique 3 postes sans marque ni type apparent (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	<b>Atelier assemblage</b>
67	2 tables de montage fixes 3000 X 1500 et 4000 X 2000, 1 table de montage basculante 3000 X 1500 et 1 table avec serrage pneumatique 2000 X 1500	<b>Atelier assemblage</b>
68	2 rayonnages aluminium 4 niveaux, long. 2500 mm, larg. 900 mm, Ht 1800 mm, 1 rayonnage aluminium 3 niveaux long. 2200 mm, larg. 450 mm, Ht 1100 mm et 1 rayonnage aluminium 3 niveaux long. 1700 mm, larg. 400 mm, Ht 1300 mm	<b>Atelier assemblage</b>
70	Presse plieuse PERROT & AUBERTIN, type 3000, N°12715816, puissance 95T, larg. utile 3000 mm, cap. 6 mm (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	<b>Stockage</b>

N° de lot	Descriptions	Situation
71	Cisaille BOMBLED, type 209VL, N°56938, larg. utile 3000 mm, épaisseur 6 mm (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	Stockage
72	Cintreuse hydraulique ARBEND, mod. APK GINC, N°61510, année 2011 (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	Stockage
73	Fraiseuse 2 têtes (tête de fraisage et tête de clavetage) sans marque ni type apparent, table 1200 X 250, (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	Stockage
74	Tunnel d'emballage rotatif GG MACCHINE, mod. Box 500, année 2012	Stockage
84	Benne métallique mobile long. 1400 mm, larg. 800 mm et Ht 1000 mm	Mezzanine
85	21 m linéaire de rack métallique 2 niveaux, Ht 1800 mm, larg. 800 mm	Mezzanine
86	7 cantilevers 4 niveaux long. 4000 mm, larg. 900 mm, Ht 2300 mm	Atelier débit
87	4 cantilevers 4 niveaux long. 4000 mm, larg. 900 mm, Ht 2300 mm	Atelier débit
88	4 cantilevers 4 niveaux long. 4000 mm, larg. 900 mm, Ht 2300 mm	Atelier débit
89	Benne métallique mobile long. 1400 mm, larg. 800 mm et Ht 1000 mm	Atelier débit
90	Machine d'usinage bois WEINING, type U14N, N°879-5899, année 1982 (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	Hall extérieur
91	Groupe d'aspiration 3 sacs, mod. FEC45, N°230749, année 2010	Hall extérieur
92	3 chariots alu et 2 charriots métalliques pour stockage des profilés découpés long. 1860 mm, larg. 1500 mm	Atelier débit
93	5 charriots métalliques pour stockage des profilés découpés long. 1860 mm, larg. 1500 mm	Atelier débit
100	Compresseur HYDROVANE, type HV11, N°V11-000309-0705, puissance 11Kw, pression 9 bars, sécheur d'air COMPAIR, mod.F18HS, N°331 7600004, 1 cuve verticale SIAP, année 2007, volume 500 L, pression de service 11 bars	Atelier assemblage
107	Chariot élévateur diesel TOYOTA, mod. 025PD28, Année 1988, cap. 2800 kg, 5966 heures au compteur (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	Stockage
108	Transpalette manuel, cap. 2500 kg	Atelier assemblage
110	Pont roulant ADC, équipé de 2 palans cap. 2 T chacun, portée 15 m et chemin de roulement 20 m (Absence de certificat de conformité, Cf. art. 12 et 13 des CGV)	Stockage
115	Camion VOLVO, mod. 19 V 300 EURO 4, cap. 19T, année 2006, immatriculé CA-225-GR avec hayon élévateur cap. 1500 kg, caisse amovible, double châssis	Extérieur
118	Baie vitrée cintrée comprenant une partie fixe Ht 2700 mm, larg. 2400, 2p 80 mm et une porte vitrée Ht 2130 mm, larg. 1010 mm	Atelier assemblage



<b>N° de lot</b>	<b>Descriptions</b>	<b>Situation</b>
<b>119</b>	Module bungalow bois et alu 6300 X 3200 X 3400	<b>Extérieur</b>
<b>120</b>	Module bungalow bois et alu 6300 X 3200 X 3400	<b>Extérieur</b>
<b>121</b>	Module bungalow bois et alu 6300 X 3200 X 3400	<b>Extérieur</b>
<b>130</b>	Photocopieur RICOH, type FT4522	<b>Bureau</b>
<b>131</b>	Imprimante KONICA MINOLTA, type bizhub 420	<b>Bureau</b>
<b>132</b>	Ensemble informatique comprenant UC COOLER MASTER, écran HANNS.G, clavier LOGITECH et imprimante HP, mod. HP Office jet pro 8210	<b>Bureau</b>
<b>133</b>	Ensemble informatique comprenant UC COOLER MASTER, écran IIYAMA, clavier LOGITECH et imprimante BROTHER, mod. DCP-L2540DM	<b>Bureau</b>
<b>134</b>	Ensemble informatique comprenant UC COOLER MASTER, écran IIYAMA, clavier LOGITECH et imprimante HP, mod. HP LaserJet 1022	<b>Bureau</b>
<b>135</b>	Ensemble informatique comprenant UC COOLER MASTER, écran IIYAMA, clavier MICROSOFT et imprimante HP, mod. HP LaserJet P 1102	<b>Bureau</b>

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La vente est conduite par l'opérateur de ventes volontaires (l' « OVV »).

En cette qualité, l'OVV agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur. Les rapports entre l'OVV et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales de vente (les « CGV »).

## LA VENTE ET SON DÉROULEMENT

### Article 1

La vente est publique et a lieu aux enchères.

L'adjudication sera faite au plus offrant contre paiement comptant.

En cas de double enchère, le lot sera remis en vente et le public admis à enchérir à nouveau.

### Article 2

La vente a lieu dans l'ordre indiqué dans le catalogue de vente. L'OVV se réserve toutefois le droit de s'écarter de l'ordre du catalogue, de réunir ou diviser des lots, ou retirer des lots qui n'atteindraient pas un prix à sa convenance, même après enchères dépassant la mise à prix.

### Article 3

Les matériels sont vendus dans l'état où ils se trouvent lors de la vente, sans aucune garantie ni aucun recours. L'acheteur potentiel est considéré comme compétent, et réputé avoir pris connaissance de l'état du matériel lors des expositions. Les photos utilisées sur les différentes publicités ne sont pas contractuelles. Les cotes, quantités et qualités figurant au catalogue ne sont données qu'à titre indicatif et ne sont pas garanties.

## LE PAIEMENT DU PRIX, DES FRAIS ET TAXES

### Article 4

Les adjudications sont faites HT. L'adjudicataire paiera, en sus du prix d'adjudication des frais acheteurs de 15 % HT ainsi que la TVA sur ces frais, soit 18 % TTC.

Pour être effectif, le paiement se fera :

- soit en espèces dans le respect de la réglementation en vigueur, soit 1 000 €,
- soit par chèque certifié ou par chèque accompagné obligatoirement d'une garantie bancaire (voir modèle dans ce catalogue),
- soit par virement bancaire (mode de règlement exigé pour les acheteurs hors France)

Les acheteurs hors France devront s'acquitter du montant de la TVA française au taux de 20 %, comme caution. Cette somme sera remboursée sur présentation du document de transport pour les acheteurs de la CEE et sur présentation du document d'export pour les acheteurs hors CEE.

L'ensemble des frais bancaires restera à la charge de l'acheteur.

### Article 5

Conformément aux dispositions de l'article L.221-28 11° du Code de la consommation, les ventes aux enchères publiques, qui sont organisées simultanément en salle et en live, sont exclues du champ du droit de rétraction.

### Article 6

A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis à la vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant, sans préjudice des dommages et intérêts dus par ce dernier. Dans le cas où le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice des dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, l'OVV se réserve la possibilité de réclamer à l'adjudicataire défaillant le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial de l'objet concerné et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur ainsi que les coûts que l'organisation de cette nouvelle enchère a générés.

## **TRANSFERT DE PROPRIETE ET GARANTIES**

### **Article 7**

Les acheteurs deviennent responsables de leurs lots dès l'adjudication prononcée, mais le transfert de propriété ne sera effectif que lors de l'encaissement définitif du paiement. A compter de l'adjudication, le vendeur ne saura être tenu pour responsable de la disparition partielle ou totale du lot adjugé, ou des dommages qui pourraient lui être occasionnés.

### **ENLEVEMENT DES LOTS ADJUGES**

### **Article 8**

Les enlèvements devront être effectués par l'acheteur dans les délais annoncés dans le catalogue.

Dans le cas où les lots ne seraient pas retirés dans les délais impartis, le vendeur se réserve le droit d'appliquer aux acheteurs retardataires des frais de stockage et de gardiennage, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée d'aucune manière quant à l'état ou la conservation des lots en question.

### **Article 9**

Sauf stipulation expresse, les conduites de gaz, d'eau, de vapeur, d'électricité ou autre raccordement au lot adjugé seront débranchés à l'endroit du premier raccord, interrupteur, de la première vanne ou des repères apposés par le vendeur sur les conduites. Sauf disposition contraire mentionnée dans le catalogue de vente, l'adjudicataire ne pourra prétendre avoir aucun droit de propriété sur les conduites souterraines ou incorporées dans les éléments de maçonnerie ou les câbles électriques entre les transformateurs et tableau de commande des machines.

### **Article 10**

L'acquéreur est responsable des dommages qu'il cause à autrui ou sur les biens d'autrui.

En cas de nécessité de démonter un bien immobilier pour enlever un ou plusieurs lots adjugés, l'acquéreur ne pourra procéder au démontage du bien qu'après accord de la SVV KA-MÂT et suivant les termes et conditions définis dans cet accord. Un dépôt en rapport avec les dommages pouvant être occasionnés au bâtiment et à ses installations sera effectué par l'acheteur. Si de tels dommages apparaissent, le dépôt sera applicable au paiement en compensation des réparations des dommages. Si le dépôt s'avérait insuffisant pour couvrir les dommages occasionnés par l'acheteur sur le bien immobilier, ce dernier devrait prendre à sa charge l'intégralité des frais de remise en état dudit bien. En l'absence de dommage, le dépôt sera rendu à l'acheteur.

## **RESTRICTION CONCERNANT LA VENTE DE CERTAINS MATERIELS**

### **Article 11**

Les machines et éléments de production sont vendus généralement conformes aux dispositions techniques, ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires françaises. Cette conformité est attestée soit par la Plaque de Conformité (machine mise en service après le 15 Janvier 1981 - décrets 80-543 et 544) ou la Plaque CE (machine mise en service après le 15 Janvier 1993 - décrets 93-40) et le certificat de conformité.

### **Article 12**

Lorsque l'effet mis en vente n'est pas conforme aux dispositions techniques, ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires françaises, cette non-conformité et les restrictions de vente qui en découlent seront mentionnées dans le descriptif figurant dans le catalogue de la vente.

### **Article 13**

Les machines non conformes sont vendues inaptes à la mise en production et il sera mentionné sur le catalogue de vente la mention « absence de certificat de conformité » afin que l'acquéreur puisse prendre connaissance de l'état de la machine avant l'adjudication et cette mention figurera également sur le bordereau d'adjudication. Elles seront donc vendues en l'état et l'adjudicataire devra impérativement signer une attestation de non-conformité de machines et éléments de production au moment du règlement du bordereau d'adjudication. La cession sera donc conditionnée à la signature par l'adjudicataire d'un engagement écrit rappelant qu'il est informé de l'absence de certificat de conformité et qu'il reconnaît que le bien d'équipement ne peut être utilisé dans sa finalité habituelle.

Par voie de conséquence, l'acquéreur s'engage formellement à ne pas utiliser le matériel tant qu'il ne sera pas muni du dit certificat de conformité réglementaire précité et reconnaît qu'en l'état ce matériel ne peut être destiné qu'à la destruction ou au démontage en pièces.

## DISPOSITIONS DIVERSES

### Article 14

Les stipulations des présentes CGV sont indépendantes les unes des autres. En conséquence, si l'une ou plusieurs stipulations des CGV étaient tenue pour non valides ou déclarées telles en application d'un texte légal ou réglementaire ou à la suite d'une décision judiciaire définitive, les autres stipulations garderaient toute leur force et leur portée.

### Article 15

Conformément à la loi, il est précisé que toutes les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication.

Les présentes CGV sont soumises à la loi française. Toute contestation relative à leur existence, validité, opposabilité ou exécution sera soumise aux tribunaux de Paris.

### Article 16

Les présentes conditions de vente sont réputées connues et acceptées sans réserve par l'acheteur.

Seule la version des conditions générales de vente rédigées en langue française, régit la vente ; toute traduction n'est qu'indicative.

\* \* \*



Ce dépliant photos ne présente qu'un échantillon des matériels proposés à la vente.

**POUR PLUS DE DÉTAILS, VEUILLEZ TÉLÉCHARGER  
LE CATALOGUE SUR NOTRE SITE  
[www.lutece-industrie.com](http://www.lutece-industrie.com)**

This photo flyer only contains a survey of the objects to be auctioned.

**FOR MORE DETAILED INFORMATION, PLEASE DOWNLOAD  
THE CATALOGUE ON OUR WEBSITE  
[www.lutece-industrie.com](http://www.lutece-industrie.com)**

## VISITES

### Ex ALU INOV

4 rue Biète  
79150 MOUTIERS-SOUS-ARGENTON

**Mardi 31 Mai 2022**  
de 11h00 à 17h00



## VIEWING

### Ex ALU INOV

4 rue Biète  
79150 MOUTIERS-SOUS-ARGENTON  
**Tuesday, 31<sup>st</sup> May 2022**  
from 11h00 a.m to 17h00 p.m

**CONDITIONS DE VENTE:** Les conditions générales de vente sont précisées au catalogue, notamment en ce qui concerne les restrictions sur la vente des matériels non conformes aux dispositions techniques ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires françaises. Les lots concernés portent la mention "Absence de certificat de conformité" dans le catalogue de vente. Le paiement des lots s'effectue au comptant majoré du montant des frais 18% TTC.

Paiement/ Bank details			
BNP Paribas AGENCE NANTERRE VILLE (92000)			
Code Banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
30004	02940	00041000052	07
IBAN	FR76 3000 4029 4000 0410 0005 207		
BIC	BNPAFRPPXXX		



### LUTECE INDUSTRIE

Consultants internationaux en ventes industrielles  
60, rue de Castagnary  
75015 PARIS

Tél. : +33 (0)1 39 56 07 63  
English and Spanish : 33 (0)7 81 58 50 40  
[info@lutece-industrie.com](mailto:info@lutece-industrie.com)